



Commissions Jeunes

Réunion du 21 novembre 2019 - PV N°11

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 16/11/2019

COMMISSION JEUNES A 11

PRESENTS : MM. DEMARET Patrick (Président) - BESSON Bernard - KASDAN Yves

EXCUSE : M. CAILLOU Dominique

FORFAIT POUR UN MATCH

Match N°22109881 U17 Coupe Dordogne forfait de MARSANEIX MANOIRE
Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

DIVERS

La Commission a remis les matches non joués suite aux intempéries en privilégiant les matches de championnats.

Les ½ finales pour la montée en U15 R2 et U17 R2 se joueront le 21/12/2019.

Les matches de coupes non joués se joueront le 11/01/2020.

COMMISSION FOOT EDUCATIF

PRESENTS : MM. FAURE Daniel - THOMASSON Alain

SAISIE INTERNET MANQUANTE

U11 Brassage 2 poule B CHANCELADE MARSAC

NON TRANSMISSION FEUILLE DE MATCH

U11 Brassage 2 poule A FOOTHSLECOLE